



A Froidfond, le 10 juin 2021

Objet : inscription restaurant scolaire année scolaire 2021/2022

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir constituer notre base de données pour la prochaine année scolaire, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription au restaurant scolaire ci-joint et nous le retourner **A LA MAIRIE**: **avant le VENDREDI 2 JUILLET**.

ATTENTION ! CE FORMULAIRE DOIT ETRE COMPLETE MEME SI VOTRE ENFANT EST DEJA INSCRIT A LA CANTINE CETTE ANNEE.

Tarifs du repas :

Enfants inscrits : 3.70 €

Enfants non-inscrits : 5.10 €

3^{ème} enfant : 1.85 €

A partir du 4^{ème} enfant : gratuit

Le paiement des repas s'effectuera de préférence par prélèvement sur votre compte bancaire dans la première quinzaine de chaque mois. **Joindre un RIB pour les nouvelles familles ou en cas de changement de coordonnées bancaires.**

Vous pouvez également régler vos factures par TIPI (Titres Payables par Internet) avec votre carte bancaire. Il vous suffit de vous connecter au site : www.tipi.budget.gouv.fr

Si vous n'optez pas pour l'un de ces deux modes de règlement, vous devrez vous déplacer chaque mois, au TRESOR PUBLIC de Challans boulevard Albert Schweitzer, afin de vous acquitter de votre facture.

Les services administratifs de la mairie sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute notre considération.

Le Maire
Philippe GUERIN